



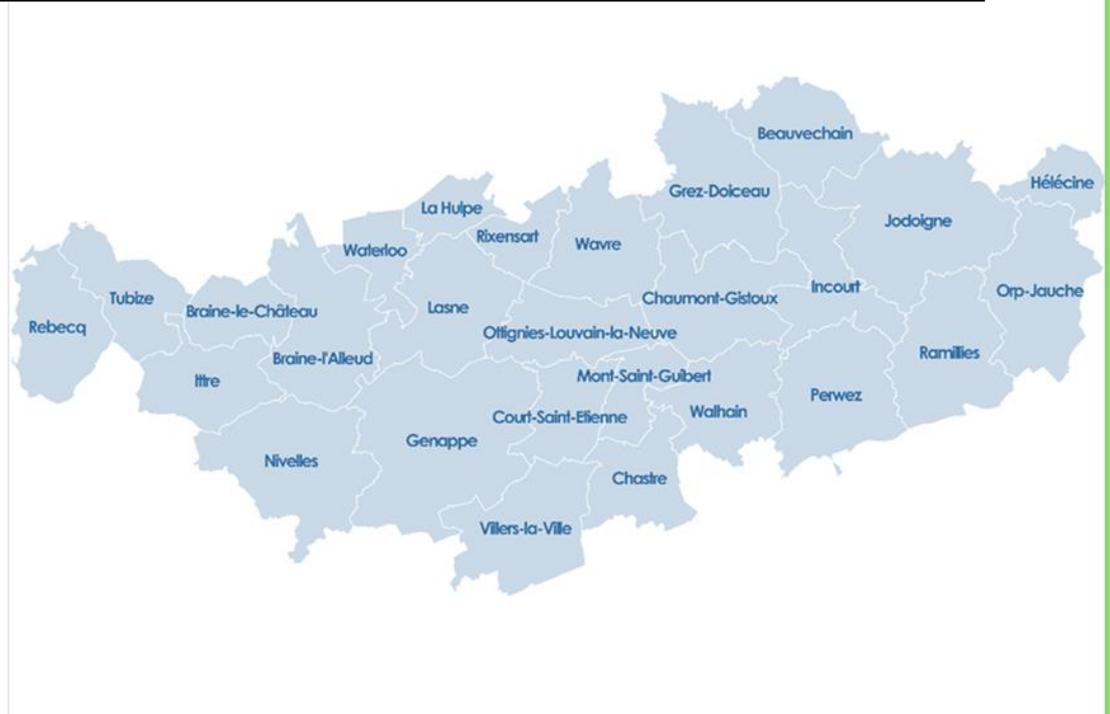
**BASSIN EFE**

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

**BRABANT WALLON**

2025

# Note d'information : Les métiers du spectacle



## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	2
<b>2. Contour du secteur et de la note</b> .....	2
2.1. Contour du secteur .....	2
2.2. Contour de la note .....	3
<b>3. Contexte socio-économique</b> .....	4
<b>4. Evolutions et enjeux</b> .....	7
4.1. Evolution des conditions de travail.....	7
4.2. Impact de la crise Covid .....	8
4.3. Evolutions technologiques et environnementales .....	8
4.4. Evolutions économiques et sociétales .....	8
4.5. Impacts en termes de métiers, d'emploi, de marché de travail .....	8
<b>5. Les métiers</b> .....	9
5.1. La grappe métiers des Techniques du spectacle et de l'évènementiel et ses métiers	9
5.3. Le Régisseur général.....	10
5.4. Les Opérateurs consolistes (son, lumière, plateau, vidéo) .....	11
5.5. Les Régisseurs (son, lumière, plateau, vidéo).....	12
5.6. Les Techniciens du spectacle et de l'évènementiel (son, lumière, plateau, vidéo) .....	12
5.7. L'Auxiliaire de spectacle et de l'évènementiel .....	13
5.8. L'Accrocheur-Rigger .....	13
5.9. L'Opérateur-Rigger .....	14
<b>6. Marché de l'emploi</b> .....	14
<b>7. Offre de formations en Fédération Wallonie-Bruxelles</b> .....	16
7.1. Enseignement supérieur de plein exercice .....	16
7.2. Enseignement pour adultes .....	16
7.3. L'IFAPME .....	17
7.4. Les CISP .....	17
7.5. Les formations de Travail en hauteur .....	18
<b>8. La Validation des compétences</b> .....	18
<b>9. Conclusions</b> .....	19
<b>10. Bibliographie</b> .....	20

## 1. Introduction

L'IBEFE du Bw n'a pas encore exploré les métiers de la famille professionnelle du spectacle (ROME L). Elle a donc décidé de rédiger une note d'information qui permettra de se positionner sur certains de ces métiers. À la suite des premières conclusions, l'IBEFE pourra demander l'approfondissement de certains points ou l'élargissement des métiers analysés.

Cette note informe sur les grappes de métiers de cette famille professionnelle, permet de découvrir les métiers de la technique du secteur, le marché de l'emploi, ainsi que l'offre de formation et d'enseignement. Elle se base principalement sur la littérature et les données quantitatives. Le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) a publié, en 2023, une étude préliminaire sur les métiers techniques du spectacle et de l'évènementiel. Adoptant une approche similaire à la nôtre, nous nous appuyerons, en grande partie, sur cette étude.

Les intitulés des métiers, des formations ou des options sont utilisés de manière épiciène. Pour une meilleure lisibilité, nous avons employé le masculin. Les chiffres nous ont été fournis par nos différents partenaires. Les méthodes de collecte et de calcul de données diffèrent d'un fournisseur à l'autre, tout comme les années de référence. C'est pourquoi les comparaisons ne sont pas possibles.

## 2. Contour du secteur et de la note

### 2.1. Contour du secteur

La **nomenclature ROME**<sup>1</sup> reprend cinq catégories professionnelles :

- **L11 – Animation de spectacles**  
Elle comprend l'animation musicale et scénique, le mannequinat et la pose artistique, et la présentation de spectacles et d'émissions
- **L12 – Artistes – interprètes du spectacle**  
Elle reprend la danse, la musique et le chant, l'art dramatique, ainsi que les arts du cirque et les arts visuels.
- **L13 – Conception et production de spectacles**  
Elle inclut la mise en scène de spectacles vivants<sup>2</sup>, la production et l'administration du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel, la promotion d'artistes et de spectacles et la réalisation cinématographique et audiovisuelle.
- **L14 – Sport professionnel**
- **L15 – Technicien du spectacle**  
Elle se compose de la coiffure et le maquillage du spectacle, le costume et l'habillage, le décor et les accessoires, l'éclairage, l'image cinématographique

---

<sup>1</sup> La nomenclature ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est un système de classification français qui organise et décrit les métiers et emplois en regroupant les activités professionnelles selon leurs compétences et finalités. Cette nomenclature a été adaptée à la Belgique (ROME V3). Les « codes » ROME V3 » permettent de réaliser des correspondances entre les formations et les métiers.

<sup>2</sup> Les spectacles vivants sont également appelés les spectacles de la scène.

et télévisuelle, la machinerie, le montage et la post-production, la prise de son et la sonorisation et enfin la Régie générale.

Les métiers du spectacle se trouvent essentiellement dans le secteur NACE – BEL 2008 « R - Arts, spectacles et activités récréatives » se réfèrent plus précisément au code NACE :

- 90011 - Réalisation de spectacles par des artistes indépendants
- 90012 - Réalisation de spectacles par des ensembles artistiques
- 90021 - Promotion et organisation de spectacles vivants
- 90022 - Conception et réalisation de décors
- 90023 - Services spécialisés du son, de l'image et de l'éclairage
- 90029 - Autres activités de soutien au spectacle vivant
- 90031 - Création artistique, sauf activités de soutien
- 90032 - Activités de soutien à la création artistique
- 90041 - Gestion de salles de théâtre, de concerts et similaires
- 90042 - Gestion de centres culturels et de salles multifonctionnelles à vocation culturelle

Dans son étude préliminaire, le SFMQ a présenté schématiquement plusieurs grappes métiers mais n'a approfondi que la première :

- Techniques du spectacle et de l'évènementiel
- Audio-visuel  
Cette grappe reprend les métiers spécifiques au cinéma et aux médias télévisés, qui ne sont pas repris dans la grappe « Technique du spectacle et de l'évènementiel ».
- Mise en scène, décoration et accessoires du spectacle et des événements  
Cette grappe reprend des métiers tels que scénographe, régisseur de scène, décorateur de spectacle et des événements, accessoiriste, etc.
- Coiffure et maquillage du spectacle et des événements
- Couture

## 2.2. Contour de la note

Pour sélectionner les métiers que nous approfondissons dans cette note, nous nous sommes basés, d'une part, sur l'emploi dans le secteur et, d'autre part, nous avons analysé les opportunités d'emploi de la famille professionnelle « L – Spectacle » publiées par le Forem. À partir de ces observations, nous avons décidé d'approfondir les métiers techniques du spectacle et de l'évènementiel décrits dans l'étude préliminaire du SFMQ.

Dans le « secteur R » de la NACE- BEL 2008, le sous-secteur des activités créatives et artistiques et de spectacle représentent près de la moitié de l'emploi en Belgique. D'après les différents articles de presse et la littérature, nous pouvons observer que les plus grandes difficultés à trouver du personnel concernent les métiers de la technique.

Par ailleurs, près de la moitié des opportunités d'emploi recensées par le Forem dans la catégorie professionnelle « L – Spectacle » en Wallonie concerne des métiers de cette grappe

métier. Cela inclut la plupart des métiers de la catégorie « L15 – Technicien du spectacle » et le métier « L1302 Directeur Technique ». <sup>3</sup>

En observant le nombre d’opportunités en 2023 et 2024 du secteur<sup>4</sup>, les métiers qui ressortent sont les différents Techniciens de spectacle (L15) (plus particulièrement de l’éclairage, de la machinerie, du montage et de la post-production, de la prise de son et de la sonorisation, et de la Régie générale), le Responsable production et technique en spectacle et l’audiovisuel (L1302) et le Sportif professionnel (L1401). Etant assez différent des autres métiers et ne se trouvant pas dans la grappe métier du SFMQ, nous n’approfondirons pas ce dernier.

### 3. Contexte socio-économique

Les travailleurs peuvent être engagés par des employeurs variés, tant publics que privés, ou travailler en tant qu’indépendants pour des clients variés : centres culturels, salles de spectacles, théâtres, compagnies, associations, entreprises événementielles, etc.

Une minorité de techniciens sont embauchés de manière « permanente » : ils sont salariés pour une entreprise privée ou du secteur public. Certains travaillent sous statut salarié en tant qu’intérimaire ou en contrat à durée déterminée. Enfin, la majorité travaille en « freelance », c’est-à-dire comme « des intermittents indépendants ». 80% des travailleurs sont des intermittents soit indépendants, soit intérimaires, soit en CDD<sup>5</sup>.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la réforme du statut du travailleur des arts est mise en place en Belgique<sup>6</sup>. Elle remplace le statut d’artiste. Cette réforme permet de diversifier les métiers y ayant droit (en incluant explicitement les métiers de la technique) et simplifie les règles pour accéder aux allocations (notamment pour les personnes aux parcours hybrides - salariés, indépendants, intérimaires). Certains s’interrogent sur l’impact de la réforme du chômage à venir et des conséquences sur les travailleurs des arts.

Ce statut permet de geler la dégressivité des allocations de chômage, de cumuler certains revenus artistiques avec les allocations et d’assurer une protection sociale continue. Pour y avoir droit, le travailleur des arts doit être titulaire d’une attestation du travail des arts, valable pour trois ans. Il doit avoir travaillé 156 jours effectifs sur les 24 derniers mois, dont 104 jours dans les activités artistiques ou techniques du secteur artistique, être inscrit à un organisme de paiement (CAPAC ou syndicats) et être inscrit comme demandeur d’emploi.

---

<sup>3</sup> Si l’on prend en compte les opportunités des métiers des pages 14-15, 41,3% des opportunités d’emploi wallonne concernent les métiers de la grappe, 66,6% si l’on ne prend pas en compte les opportunités pour devenir figurants ponctuellement. En 2025, 84,2% des offres concernaient les métiers de la grappe.

<sup>4</sup> Sont repris les métiers qui répondent au moins à trois des quatre critères :

- Au moins 5 opportunités d’emploi en Brabant wallon en 2023
- Au moins 5 opportunités d’emploi en Brabant wallon en 2024
- Au moins 10 opportunités d’emploi en Région wallonne en 2024

<sup>5</sup> Laurence van Ruymbeke, Enquête – Les techniciens du spectacle au bord de l’implosion, Le VIF, 25 mars 2025

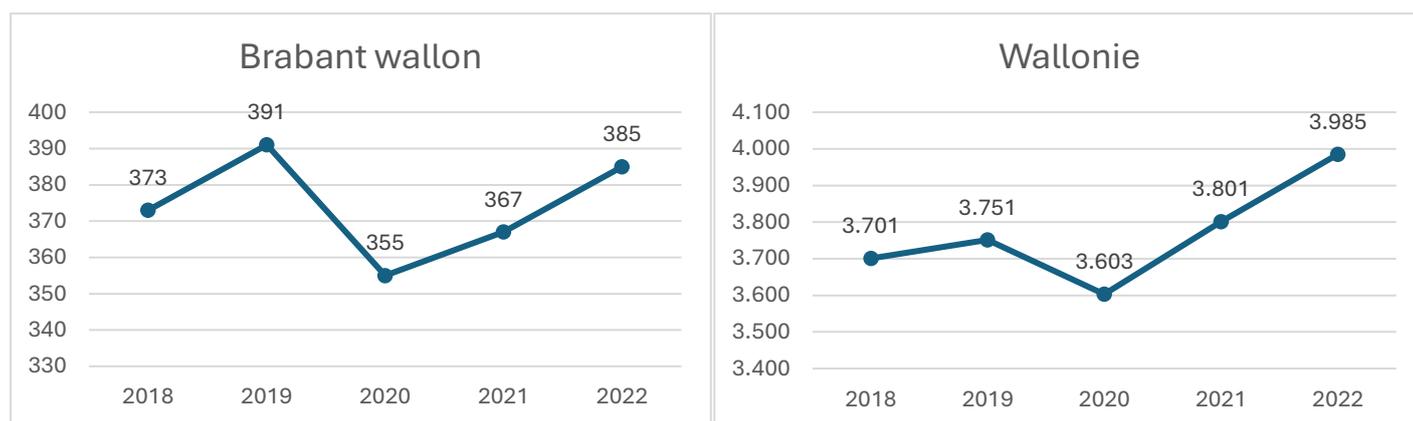
<sup>6</sup> Fin de la période transitoire qui a commencé en 2022.

En 2023, 958 assujettis à la TVA étaient actifs dans le groupe 90.0 Activités créatives, artistiques et de spectacle en Brabant wallon, ce qui représente 20,4% des assujettis wallons dans cette activité. Parmi ces 958, plus de la moitié (55,4%) sont actifs dans les activités de soutien au spectacle vivant.

Nombre d'assujettis actifs à la TVA - 2023	Brabant wallon	Région wallonne
Classe		
90.01 Arts du spectacle vivant	163	825
90.02 Activités de soutien au spectacle vivant	244	1.227
90.03 Création artistique	531	2.479
90.04 Gestion de salles de spectacles	20	155
<b>TOTAUX</b>	<b>958</b>	<b>4686</b>

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) ; traitement : IBEFE Bw

### Etablissements avec des postes salariés pour le Secteur R Arts, spectacles et activités créatives



Source : ONSS, nombre d'établissements au 30 juin pour le secteur R Arts, spectacles et activités récréatives ; traitement : IBEFE Bw

Les deux graphiques ci-dessus reprennent les nombres d'établissements employeurs du secteur Nace R Arts, spectacles et activités créatives. 9,7 % des établissements du secteur ont leur siège social est en Brabant wallon.

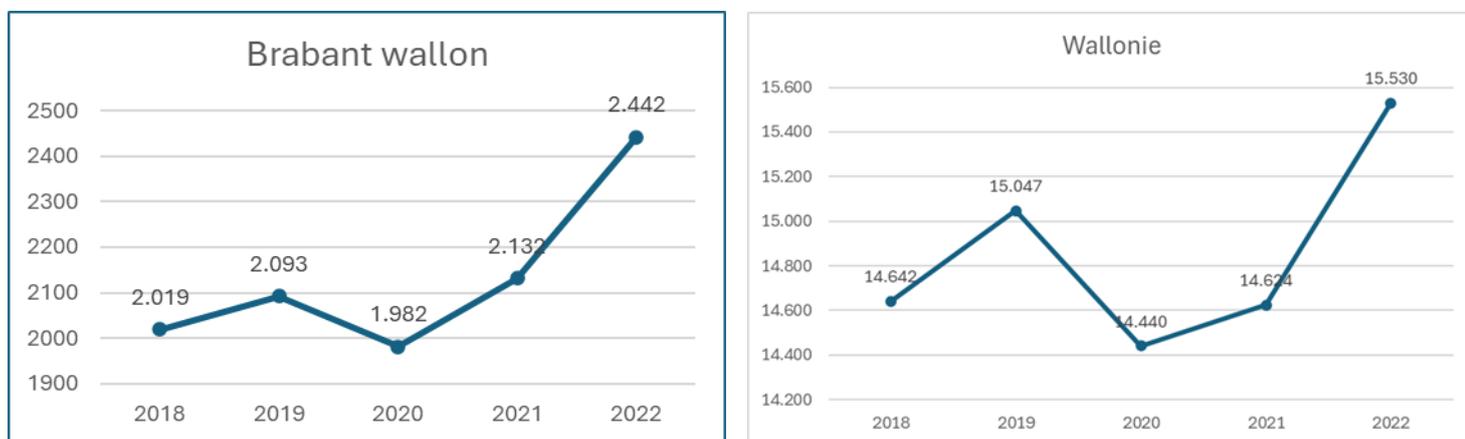
Parmi ces employeurs, 1.320 employeurs sont recensés en Fédération Wallonie-Bruxelles dans le secteur des arts du vivant. La moitié de ces structures compte moins de cinq personnes.<sup>7</sup>

La tendance du nombre d'établissements suit celle des activités de ce secteur : une augmentation du nombre d'établissements entre 2018 et 2019, une chute drastique en 2020 avec la crise COVID suivie d'une augmentation croissante les années suivantes (qui semble

<sup>7</sup> Laurence van Ruymbeke, Enquête – Les techniciens du spectacle au bord de l'implosion, Le VIF, 25 mars 2025, p.18

continuer au-delà 2022). Cependant, cette augmentation des activités et des établissements depuis 2020 semble moins importante en Brabant wallon qu'en Wallonie : le nombre reste légèrement plus faible en 2022 qu'en 2019 (-1,5%) en Brabant wallon, contrairement à la tendance wallonne avec une augmentation de 6,2%.

### Postes salariés pour le Secteur R Arts, spectacles et activités créatives



Source : ONSS, nombre d'établissements au 30 juin pour le secteur R Arts, spectacles et activités récréatives ; traitement : IBEFE Bw

Comme pour les employeurs, on observe une diminution de postes salariés entre 2019 et 2020, en Brabant wallon et en Wallonie.

Contrairement au nombre d'employeurs brabançons qui est resté moins élevé en 2022 qu'en 2019, le nombre de salariés a fortement augmenté (+16,7% entre 2019 et 2022) en Brabant wallon, bien plus que la progression wallonne (+3.3%).

Par rapport à la Wallonie, le Brabant wallon est spécialisé dans le secteur.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif, 2024

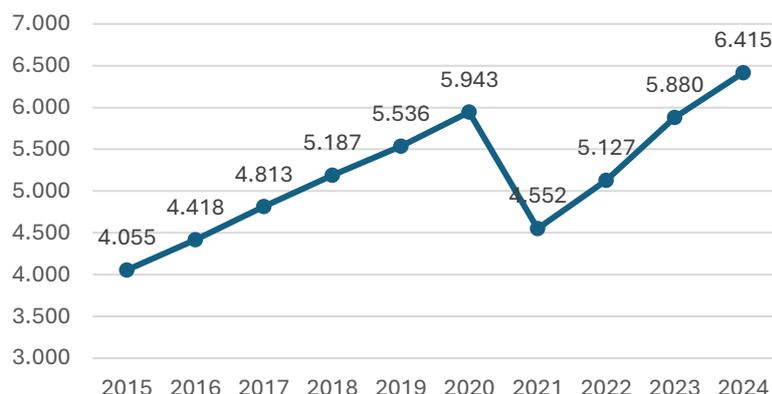
Indice de spécialisation est de 125,7. Il s'agit du rapport entre le nombre de postes dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre de postes en Brabant wallon, et le nombre de postes dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre de postes en Wallonie.

## Evolution du nombre d'indépendants dans les Arts

### Brabant wallon 509 - 510



### Région wallonne 509 - 510



Inasti, nombre d'affiliés, situation au 31 décembre ; Traitement : IBEFE Bw

Concernant les indépendants du secteur des Arts, la même tendance est observée tant en Brabant wallon et qu'en Wallonie, avec un petit décalage dans le temps : une forte diminution à la suite du Covid, suivie d'une augmentation régulière. En Brabant wallon, le nombre d'indépendants reste plus faible en 2024 qu'en 2020, contrairement en Région wallonne. Au regard du nombre d'indépendants, le Brabant wallon n'est pas spécialisé dans l'Art.<sup>9</sup>

## 4. Evolutions et enjeux

### 4.1. Evolution des conditions de travail

Selon l'Association des Technicien.ne.s Professionnel.le.s du Spectacle (ATPS), la plupart des techniciens sont au bord de l'épuisement, voire de l'effondrement professionnel. Elle met en avant plusieurs raisons liées aux conventions collectives du secteur :

- En 2018, la commission paritaire 304 francophone est créée pour le secteur des Arts du Spectacle. Les barèmes y sont très bas. Parfois, des équipes techniques travaillant sur un même projet ont des salaires différents selon l'employeur.
- Les travailleurs doivent faire preuve d'une grande flexibilité : la période de référence pour les récupérations passe de trois mois à un an ; une seule journée de repos hebdomadaire, dans certains cas, les travailleurs peuvent enchaîner 10 jours consécutifs, 12 heures sur une journée et 72 heures en une semaine.

Le travail implique souvent des déplacements sur les lieux de spectacle (sauf quand la personne est engagée pour un lieu fixe), des horaires flexibles et décalés selon le rythme des programmations. Il peut s'effectuer dans des lieux bruyants et le travailleur peut être amené à manipuler des charges lourdes.

<sup>9</sup> L'indice de spécialisation est de 90,2. Il s'agit du rapport entre le nombre d'indépendants dans le secteur d'activité en Brabant wallon divisé par le nombre d'indépendants en Brabant wallon, et le nombre d'indépendants dans le secteur d'activité en Wallonie sur le nombre d'indépendants en Wallonie.

Vu la fluctuation du travail, des salaires bas, etc. les travailleurs acceptent de nouvelles missions, peur de ce qui sera fait demain, en mettant de côté leur vie privée<sup>10</sup>.

#### 4.2. Impact de la crise Covid

Selon l'ATPS, la crise Covid a eu plusieurs impacts

- Une vague de techniciens a quitté le secteur. On estime à 30% les travailleurs qui ont fait le choix d'un autre métier. Les travailleurs intermittents, privés de revenus, ont quitté le secteur.
- A la reprise des activités fin 2021, le nombre d'employeurs augmente, sans doute lié à l'augmentation des soutiens financiers au secteur.
- Suite à l'arrêt complet des représentations en 2020 et 2021 et à la reprise des créations en 2022, on assiste à un embouteillage de programmations.
- Il y a de moins en moins de personnel technique qualifié. Le personnel sortant de formation n'a pas pu réaliser ses stages pratiques, les techniciens expérimentés ont moins de temps de former les nouveaux arrivés, sans compter les départs.

La diminution de techniciens techniques qualifiés et le volume de travail accru engendrent du surmenage, davantage de risques et de probabilité d'accidents.

#### 4.3. Evolutions technologiques et environnementales

Le secteur des techniciens du spectacle connaît une transformation profonde, portée par l'intégration croissante de technologies innovantes : nouvelles esthétiques scénographiques, réalité virtuelle, impression 3D, matériaux composites, systèmes de machinerie automatisés, outils de conception assistée par ordinateur (CAO/DAO), éclairage LED, etc. Face à cette évolution, les professionnels doivent faire preuve d'adaptabilité et s'engager dans une formation continue afin de maintenir et développer leurs compétences.

#### 4.4. Evolutions économiques et sociétales

Les moyens financiers du secteur varient fortement. Comme dans la plupart des secteurs, les coûts ont explosé : énergie, indexation, main d'œuvre, etc.

Les programmations des spectacles, festivals, concerts, etc. continuent à se multiplier. Pour être rentable, il y a une tendance à réduire le nombre de représentations (pour remplir les salles) et à diversifier l'offre, ce qui augmente le travail pour les techniciens.

Par exemple, le Ronquières Festival doit faire face à une augmentation de 30% de ses coûts depuis le Covid. Il ne peut faire répercuter l'intégralité sur le prix des billets souhaitant rester accessible mais aussi garder une dimension humaine.<sup>11</sup>

#### 4.5. Impacts en termes de métiers, d'emploi, de marché de travail

---

<sup>10</sup> Laurence van Ruymbeke, Enquête – Les techniciens du spectacle au bord de l'implosion, Le VIF, 25 mars 2025, p.17

<sup>11</sup> Fanny Guillaume et Luc Lorfèvre, « Festivals, renouveau et intéquité », La Libre Belgique, le 25 mai 2025

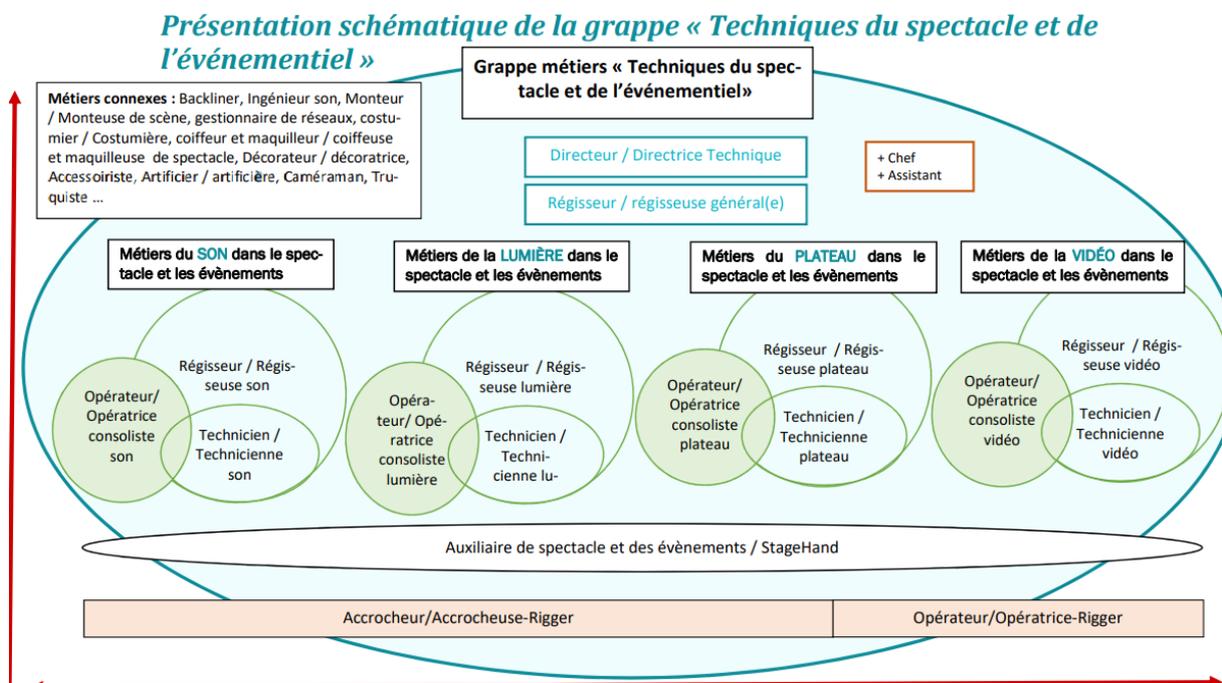
L'informatique a également simplifié les différentes régies (son, lumière, vidéo), qui ont tendance à fusionner dans les théâtres ou petites salles de spectacles. Ce phénomène exige des compétences et connaissances plus variées. D'ailleurs, l'IFAPME propose un cursus reprenant les régies de plateau, lumière, son et vidéo.

Les avancées technologiques demandent aux travailleurs du secteur une maîtrise accrue de l'électronique, de l'informatique, des réseaux, etc.

Avec les différents départs du secteur, l'augmentation des représentations, les employeurs éprouvent des difficultés à trouver du personnel, tandis que les travailleurs font face à une charge de travail en constante augmentation.

## 5. Les métiers

### 5.1. La grappe métiers des Techniques du spectacle et de l'événementiel et ses métiers



Source : SFMQ, Etude préliminaire – Les métiers techniques du spectacle et de l'événementiel, validé par le Chambre des Métiers le 24 novembre 2023, p.54

« Le domaine des techniques du spectacle et de l'événementiel comprend différentes sous-grappes : propres au son, au plateau, à la lumière et à la vidéo.

Entre les métiers de ces grappes, il peut y avoir des liens : les intersections s'expliquent d'une part par l'environnement de travail qui leur est commun et d'autre part par la réalisation de certaines activités pour lesquelles il y a des aptitudes et des savoirs communs.

Nous retrouvons dans chaque sous-grappe une mobilité verticale et horizontale représentée par les flèches rouges :

La mobilité verticale :

- *l'Auxiliaire de spectacle et de l'événementiel/Stagehand peut évoluer vers l'un des métiers de techniciens (son, lumière, plateau, vidéo).*
- *le Technicien peut évoluer et doit alors maîtriser des compétences supplémentaires et faire face à d'autres responsabilités pour atteindre le niveau de Régisseur. Il peut également atteindre, moyennant d'autres compétences, le niveau d'Opérateur consoliste, de Régisseur général, ou encore de Directeur technique.*

*La mobilité horizontale :*

- *moyennant des compétences supplémentaires, le Technicien peut s'orienter vers une ou plusieurs spécialisations. »<sup>12</sup>*

### 5.2. Le directeur technique

Il coordonne et supervise l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de spectacles vivants, de productions audiovisuelles ou cinématographiques. Garant du bon déroulement technique des opérations, il veille à la cohérence entre les besoins artistiques et les ressources disponibles, tout en assurant la sécurité, la qualité et la conformité des installations. Il encadre les équipes techniques (son, lumière, machinerie, etc.) et assume la responsabilité de leurs actions.

Il intervient à toutes les étapes du projet : il définit les conditions techniques de production, établit et suit le budget, négocie avec les fournisseurs, organise la maintenance des équipements et veille au respect des normes de sécurité. Il travaille en étroite collaboration avec les équipes artistiques, administratives et techniques, dans des environnements variés (compagnies, lieux de diffusion, sociétés de production), souvent en déplacement.

### 5.3. Le Régisseur général

Le régisseur général est le bras opérationnel du directeur technique. Il assure la mise en œuvre concrète des dispositifs techniques et logistiques sur le terrain. Il supervise la planification, la coordination des équipes techniques, la gestion du matériel et veille au respect des normes de sécurité. Il assure la liaison entre les différents intervenants (équipes artistiques, fournisseurs, techniciens) et peut prendre des décisions en l'absence du Directeur Technique. Il intervient également sur le terrain, notamment pour l'implantation des décors, le réglage des installations (son, lumière, vidéo) et la gestion des imprévus.

Ce métier exige une grande polyvalence technique : le régisseur général établit les fiches techniques, évalue les besoins humains et matériels, supervise les installations électriques, sonores et lumineuses, et veille à leur bon fonctionnement. Il a aussi la charge du rigging, de l'implantation des projecteurs, du câblage, de la mise en service des consoles et de la coordination des tests. Il intervient à toutes les étapes, du montage au démontage, en passant par la maintenance du matériel.

Exerçant dans des contextes variés (compagnies, festivals, tournages, lieux de diffusion), le régisseur général doit faire preuve d'une grande réactivité, d'un sens aigu de l'organisation et

---

<sup>12</sup> SFMQ, Etude préliminaire – Les métiers techniques du spectacle et de l'événementiel, validé par le Chambre des Métiers le 24 novembre 2023, p.55

d'une solide expérience en régie technique. Son activité implique souvent des déplacements et une forte disponibilité, en fonction des contraintes de production et des calendriers artistiques.

*« Pour atteindre ce niveau, il faut une bonne expérience et de l'ancienneté dans les différents domaines tels que le son, la lumière, le plateau, la vidéo. Son supérieur hiérarchique est la plupart du temps le Directeur technique.*

*Pour ces deux métiers de direction dans la branche technique, l'expérience et l'ancienneté permettent l'accès à la fonction mais également la réputation sur base de prestations précédentes. »<sup>13</sup>*

#### 5.4. Les Opérateurs consolistes (son, lumière, plateau, vidéo)

Ce sont des professionnels spécialisés dans la mise en œuvre technique des créations artistiques, à travers la programmation et le pilotage en temps réel des équipements de son, lumière, vidéo ou plateau. Ils interviennent principalement pendant les représentations ou les tournages, en régie ou sur site, pour assurer la fluidité et la qualité des effets artistiques (sonores, lumière, scénographie, vidéo). Ce métier exige une grande précision, une bonne coordination avec les autres intervenants et une capacité à réagir rapidement en cas de problème technique.

Selon sa spécialité, l'opérateur consoliste peut :

- gérer les systèmes audio et les transitions sonores (consoliste son) ;
- programmer les effets lumineux en lien avec la mise en scène (consoliste lumière) ;
- coordonner les éléments de décor et les mouvements scéniques (consoliste plateau) ;
- contrôler les projections et la diffusion d'images (consoliste vidéo).

Il ne conçoit pas les effets, mais il en assure la réalisation fidèle et dynamique.

Son activité peut impliquer des déplacements, des horaires décalés et des conditions de travail exigeantes (manipulation de charges, bruit, travail en extérieur), nécessitant rigueur, autonomie et maîtrise des outils numériques.

*« En général, ils collaborent avec chaque régisseur dans le cadre du projet et lors des problèmes techniques. Ils collaborent également avec les différents designers afin de mettre en scène le côté artistique demandé. La plupart du temps ces opérateurs se forment auprès des fabricants des consoles.*

*Actuellement on fait face à deux réalités du métier :*

- *Dans les structures dites fixes, comme les arts de la scène, le technicien peut devenir Opérateur consoliste.*
- *Dans les structures dites éphémères, comme l'évènementiel, l'Opérateur consoliste connaît sa console, mais ne connaît pas la technique. »<sup>14</sup>*

---

<sup>13</sup> Ibidem

<sup>14</sup> Idem, p.56

### 5.5. Les Régisseurs (son, lumière, plateau, vidéo)

Ils sont des professionnels responsables de la coordination technique dans leur domaine respectif : son, lumière, plateau ou vidéo. Ils assurent le bon déroulement des opérations techniques liées à leur spécialité, en encadrant une équipe de techniciens et en veillant à la conformité des installations. Leur mission commence dès la préparation des fiches techniques et des plans, se poursuit avec la supervision du montage et de la mise en service des équipements, et se termine par le démontage et la maintenance du matériel.

Chaque régisseur a un champ d'action spécifique :

- Le **régisseur son** supervise l'ensemble du matériel de sonorisation, des micros aux systèmes de diffusion, en passant par les raccordements électriques et les tests audio.
- Le **régisseur lumière** gère les projecteurs, les gradateurs, la distribution électrique et la programmation des éclairages selon les plans établis.
- Le **régisseur plateau** est responsable de l'organisation scénique, du montage des décors, de la gestion des accessoires et de la coordination des mouvements sur scène.
- Le **régisseur vidéo** (bien que moins détaillé ici) veille à la bonne installation et au fonctionnement des équipements de captation et de diffusion d'images.

Ces métiers s'exercent dans des environnements variés (spectacle vivant, cinéma, audiovisuel), souvent en déplacement, et dans des conditions parfois exigeantes (travail en hauteur, bruit, horaires décalés). Les régisseurs doivent faire preuve de rigueur, d'anticipation et de réactivité pour garantir la sécurité, la fluidité et la qualité technique des productions. Leur rôle est essentiel pour assurer la cohérence entre les exigences artistiques et les contraintes techniques sur le terrain.

*« Chaque régisseur coordonne et supervise son équipe de techniciens, ce qui demande des compétences de gestion d'équipe. Le régisseur englobe le technicien, il possède donc les compétences professionnelles du technicien.*

*Les régisseurs peuvent évoluer vers les Opérateurs consolistes, mais ils peuvent également évoluer vers le domaine de la régie générale. »<sup>15</sup>*

### 5.6. Les Techniciens du spectacle et de l'événementiel (son, lumière, plateau, vidéo)

Ils assurent la mise en œuvre concrète des dispositifs techniques nécessaires à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement. Leur rôle est d'installer, régler, exploiter et démonter les équipements techniques selon les consignes reçues. Le technicien agit principalement en amont et en aval des événements.

Le technicien son s'occupe de la mise en place et du bon fonctionnement des systèmes de sonorisation ; le technicien lumière installe les projecteurs, les gradateurs et les consoles d'éclairage ; le technicien plateau manipule les décors, les structures scéniques et les accessoires ; le technicien vidéo gère les équipements de captation et de diffusion d'images. Leur travail

---

<sup>15</sup> Ibidem

implique rigueur, précision, et une bonne compréhension des contraintes artistiques et techniques du projet.

Ces métiers s'exercent dans des conditions de travail variables : en intérieur ou en extérieur, parfois en hauteur ou dans des environnements bruyants, avec des horaires décalés et des déplacements fréquents. Les techniciens doivent respecter les règles de sécurité, porter des équipements de protection, et faire preuve d'adaptabilité face aux imprévus. Leur expertise technique et leur capacité à travailler en équipe sont essentielles pour garantir la réussite des productions.

En fonction de la taille de la structure et du projet, il peut y avoir un chef d'équipe qui gère les techniciens son/lumière/plateau/vidéo ainsi que les auxiliaires de spectacle et de l'événementiel.

### 5.7. L'Auxiliaire de spectacle et de l'événementiel

Il apporte un soutien logistique essentiel à la mise en place des dispositifs techniques nécessaires à un spectacle, un tournage ou un événement. Il assiste les techniciens spécialisés (son, lumière, plateau, vidéo) dans le montage, l'installation, le câblage et le démontage du matériel, tout en respectant les consignes de sécurité et les impératifs de production. Ce métier, souvent exercé en équipe, repose sur l'exécution rigoureuse de tâches physiques et techniques, sans nécessiter de formation préalable spécifique.

Ce métier peut permettre, avec l'expérience, d'accéder aux différents métiers de techniciens.

Ce professionnel travaille dans des environnements variés (plateaux de tournage, scènes, extérieurs) et dans des conditions parfois exigeantes : travail en hauteur, port de charges lourdes, horaires décalés, déplacements fréquents. Il peut être amené à manipuler des structures, monter des échafaudages, ranger et entretenir le matériel.

### 5.8. L'Accrocheur-Rigger

L'accrocheur-rigger est spécialisé dans le levage et l'accrochage en hauteur des équipements techniques nécessaires à un spectacle ou un événement : structures métalliques, projecteurs, systèmes de sonorisation, écrans vidéo, voire agrès pour artistes. Il intervient à partir de plans fournis par le régisseur général ou des experts techniques, et réalise des opérations de traçage, de montage, de levage, de réglage et de démontage, aussi bien au sol qu'en hauteur. Il peut également coordonner une équipe et doit maîtriser les règles de sécurité spécifiques au travail en hauteur.

Ce métier exige une grande rigueur, une excellente condition physique et une disponibilité totale, y compris de nuit, les week-ends ou en horaires décalés. L'accrocheur-rigger intervient en amont et en aval des événements, souvent dans l'urgence, pour garantir la stabilité et la sécurité des installations. Il doit être titulaire d'un brevet de travail en hauteur et savoir manipuler les systèmes de levage, tout en appliquant strictement les procédures de contrôle et de prévention des risques.

## 5.9. L'Opérateur-Rigger

« Il contrôle les moteurs du matériel rigging. Il est présent dans tout ce qui est événementiel. »<sup>16</sup>

## 6. Marché de l'emploi

Selon les investigations du SFMQ auprès de divers professionnels<sup>17</sup>, il y a une « pénurie » de techniciens de spectacle, bien qu'il ne soit considéré, en 2024, comme métier en pénurie ou fonction critique par le Forem.<sup>18</sup>

Différents facteurs peuvent expliquer les difficultés de recrutement :

- À la suite de la crise COVID, le secteur a connu un exode des techniciens qui ont quitté le secteur et qui n'ont pas été remplacés.
- Les conditions de travail sont difficiles (horaire, statut précaire, travail physique, environnement de travail – dont le bruit, etc.) et peu attractives, ce qui pousse certains à quitter le secteur ou ce qui empêche certains d'entrer dans le secteur.
- Le SFMQ pointe également le manque de formations qualifiantes.

Les offres d'emploi transitent peu par les canaux traditionnels. Le Forem ne recense qu'une petite partie des opportunités d'emploi du secteur. Une grande partie passe par « le bouche à l'oreille » et par réseautage. Certains travailleurs ont des démarches proactives pour se faire connaître et étendre leur portefeuille d'employeurs potentiels. Une partie des offres est publiée par des sites spécialisés, comme Crewbooking<sup>19</sup>, ou par les réseaux sociaux.

Environ 15% des opportunités wallonnes publiées par le Forem concernent un travail en Brabant wallon. 57,2% sont proposées par le secteur intérimaire. Les travailleurs sont généralement mobiles (et ne se limitent pas au Brabant wallon) et de nombreux postes de travail sont temporaires.

ROME 3	Intitulé ROME 3	Sjabloon	Intitulé Sjabloon	Bw	Rw	Intérim Rw	Intitulé SFMQ
L1302	Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel	L130201-1	Responsable de la programmation audiovisuelle ou de spectacles	32	60	52	Directeur technique
L1503	Décor et accessoires spectacle	L150301-1	Décorateur et accessoiriste spectacle	-	1	SO	Opérateur plateau Régisseur plateau Technicien plateau

<sup>16</sup> Idem, p.53

<sup>17</sup> P.22

<sup>18</sup> En 2022, le Forem avait répertorié deux fonctions critiques : Technicien des arts de la scène et de l'évènement et Auxiliaire technique du spectacle. Selon le Forem, cette tension est conjoncturelle. Entre 2018 et 2024, ces métiers ont été critiques une seule fois.

<sup>19</sup> Site international de recherche d'emploi pour l'industrie culturelle et créative - <https://crewbooking.io/>

<b>L1504</b>	<b>Eclairage spectacle</b>	<b>L150401-1</b>	Eclairagiste	5	73	14	Opérateur consoliste lumière
							Régisseur lumière
							Technicien lumière
<b>L1505</b>	<b>Image cinématographique et télévisuelle</b>	<b>L150501-1</b>	Technicien images	-	37	13	Régisseur vidéo
							Technicien vidéo
<b>L1506</b>	<b>Machinerie spectacle</b>	<b>L150601-1</b>	Machiniste spectacle	-	38	26	Auxiliaire de spectacle et des évènements
							Accrocheur-Rigger
							Opérateur-Rigger
<b>L1508</b>	<b>Prise de son et sonorisation</b>	<b>L150801-1</b>	Ingénieur du son	2	46	33	Opérateur consoliste son
							Régisseur son
							Technicien son
<b>L1509</b>	<b>Régie générale</b>	<b>L150901-1</b>	Responsable production et technique en spectacle et l'audiovisuelle	12	93	65	Régisseur vidéo
							Régisseur général
<b>TOTAUX</b>				<b>51</b>	<b>355</b>	<b>203</b>	

Source : Le Forem, Opportunités d'emploi 2024

Le Forem n'utilise pas le même découpage des fonctions / métiers que le SFMQ et certaines fonctions ne se retrouvent pas dans les intitulés Forem<sup>20</sup>. Cependant, nous pouvons observer davantage d'opportunités publiées pour la régie générale, l'éclairage et la production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel (Responsable ou Directeur).

<b>Sjabloon_Code</b>	<b>Sjabloon_Lib</b>	<b>Brabant Wallon</b>	<b>Wallonie</b>
<b>L130201-1</b>	Responsable de la programmation audiovisuelle ou de spectacles	37	196
<b>L150301-1</b>	Décorateur / Décoratrice et accessoiriste spectacle	44	248
<b>L150401-1</b>	Eclairagiste	8	90
<b>L150501-1</b>	Technicien / Technicienne images	32	268

<sup>20</sup> Cependant, le SFMQ a réalisé des correspondances des métiers avec les codes ROME V3.

<b>L150601-1</b>	Machiniste spectacle	12	102
<b>L150701-1</b>	Monteur / Monteuse de sons et d'images	53	371
<b>L150801-1</b>	Ingénieur / Ingénieure du son	34	170
<b>L150901-1</b>	Responsable production et technique en spectacle et l'audiovisuelle	26	200

Source : Le Forem, positionnements métiers au 02/03/2024<sup>21</sup>

Parmi les trois domaines où nous avons identifié le plus d'opportunités d'emploi, seuls les métiers liés à l'éclairage comptent moins de 100 demandeurs d'emploi inscrits.

## 7. Offre de formations en Fédération Wallonie-Bruxelles

Vu l'offre de formation limitée relative aux techniques du spectacle et de l'évènementiel et la mobilité des travailleurs du secteur, nous allons élargir nos horizons et nous intéresser à l'offre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous limitons à l'offre de formation en lien avec les métiers ci-dessus.

### 7.1. Enseignement supérieur de plein exercice

Dans le niveau de l'enseignement supérieur, deux écoles proposent des formations dans le domaine du spectacle et de l'audiovisuel : l'INSAS situé à Bruxelles (l'Institut national supérieur des Arts du spectacle et des techniques de diffusion de la Fédération Wallonie-Bruxelles) et l'IAD situé à Louvain-la-Neuve (Institut des Arts de Diffusion). Elles proposent différents bacheliers professionnalisants, bacheliers de transition et masters.

INSAS et l'IAD proposent un bachelier professionnalisant Image qui permet de travailler, entre autres, au sein d'une équipe de prise de vue. Ils proposent également le bachelier professionnalisant Son permettant d'acquérir des compétences tant d'opérateur, technicien, régisseur, etc.

L'IAD dispense un Certificat en arts et techniques d'éclairage de spectacle. Cependant, elle ne sera pas dispensée en 2025-2026. Il vise à former les éclairagistes, débutant(e)s ou déjà en fonction, aux réalités de l'éclairage de scène actuel dans les différentes disciplines du spectacle vivant.

### 7.2. Enseignement pour adultes

L'enseignement pour adultes propose, au niveau de l'enseignement supérieur, un brevet de Régie générale de spectacle. Cette filière est organisée à Mons.

*« Cette formation est d'une durée de 3 ans et demi avec une période de stage, l'épreuve intégrée est organisée au premier quadrimestre de l'année scolaire suivante. Elle prépare au métier de régisseur de spectacle, il est capable de mettre en place et de superviser, dans le respect du*

<sup>21</sup> Un chercheur peut se positionner sur plusieurs métiers.

*projet artistique, l'organisation logistique et technique de spectacles vivants, de tournages et d'évènements.* »<sup>22</sup>

### 7.3. L'IFAPME

L'IFAPME propose la formation Régisseur technicien de spectacle en Chef d'entreprise. Cette formation dure 3 ans. Elle est organisée à Liège et à la Louvière. Cette formation forme tant aux régies son, lumière, plateau et vidéo. La pratique en entreprise est obligatoire pour cette formation, soit via l'alternance, soit via un ou des stage(s) de pratique professionnelle de 540h réparties sur les années de formation.

En 2023-2024, 92 apprenants étaient inscrits, dont 13% des femmes.

Les stages se font partout en Wallonie<sup>23</sup> :

- 40% dans les bassins de Liège (26,5%) et du Hainaut centre (14,7%), où est dispensée la formation.
- 20,6% des stages dans le bassin de Namur.
- 8,8% des stages en Brabant wallon.

Notons également que l'EFPP, le pendant bruxellois de l'IFAPME, organise également la formation Régisseur – technicien de spectacle.

### 7.4. Les CISP

Plusieurs Centres d'insertion socio-professionnelle proposent des formations dans le domaine, en dehors de notre territoire. Ces formations sont à destination des chercheurs d'emploi faiblement qualifiés et éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

**La Ferme Delsamme** (CPAS de La Louvière) organise la formation de **Technique de Spectacle** à Houdeng. La formation a des correspondances avec les CODE L1506 (Accrocheur-Rigger, Opérateur-Rigger, Auxiliaire de spectacle et des évènements) et L1508 (métiers de la Régie son). En 2023, 20 chercheurs d'emploi (dont 19 hommes) y étaient inscrits. A la fin de la formation, les apprenants ont la possibilité de passer les épreuves de Validation de compétences.

La formation propose des cours théoriques couvrant les aspects essentiels de la scène, du son, de la lumière, de la sécurité, et de l'électricité de base, ainsi que des modules en compétences psycho-sociales. Les cours pratiques permettent aux stagiaires d'acquérir de l'expérience sur le terrain dans des lieux culturels variés. Des stages en partenariat avec des événements culturels (concerts, festivals, théâtre...) complètent la formation pour garantir un apprentissage concret et de qualité.

Le **CISP Perspectives**, situé à Flémalle, propose la formation **Régie de spectacles son et lumière**. Cette formation est reliée au code ROME L1508 (Prise de son et sonorisation) et L1504 (Eclairage spectacle). En 2023, 23 stagiaires (dont 18 hommes) y étaient inscrits.

---

<sup>22</sup> SFMQ, Etude préliminaire – Les métiers techniques du spectacle et de l'évènementiel, validé par le Chambre des Métiers le 24 novembre 2023, p.67

<sup>23</sup> Également un à Bruxelles et un en dehors des 10 bassins.

La formation « Régie de spectacle » permet d’acquérir des compétences techniques en son, lumière, montage de scène, sécurité, électricité, et captation audiovisuelle, tout en développant un projet professionnel concret. D’une durée de 9 mois (de septembre à juin), elle combine cours théoriques, ateliers pratiques, et stages sur le terrain lors d’événements réels. Cette formation immersive offre une porte d’entrée vers les métiers du spectacle vivant et de l’événementiel.

Le **GSARA Liège** propose une formation de **Technicien polyvalent en audiovisuel** (image – son – montage). En 2023, 16 personnes y étaient inscrites, dont 14 hommes. Cette formation de 11 mois (février à décembre) couvre l’ensemble des compétences audiovisuelles : image, son, éclairage, montage, scénario, réalisation, et éducation aux médias. Elle combine théorie, pratique, stages en entreprise, et accompagnement socio-pédagogique, avec pour objectif de former des professionnels capables de s’adapter à divers contextes de production.

Enfin, le centre **RTA (Réalisation Téléformation Animation)** de Namur propose la formation de **Monteur – Cameraman** (Formation à et par l’audiovisuel). 35 apprenants étaient inscrits en 2023 (dont 30 hommes). La formation dure 11 mois et comprend les techniques de prises de vue, les techniques de montage vidéo, la réalisation, le journalisme, la connaissance du milieu professionnel.

#### 7.5. Les formations de Travail en hauteur

De nombreux opérateurs de formation, tant privés que publics sont agréés et proposent aux travailleurs et aux demandeurs d’emploi des formations pour le travail en hauteur. Ces formations sont utiles dans différents secteurs. Par exemple, le Forem et l’IFAPME en proposent.

Ces formations peuvent permettre d’accéder aux métiers d’Auxiliaire de spectacle et d’évènement ou d’Accrocheur-Rigger.

## **8. La Validation des compétences**

Des titres de compétences existent pour trois métiers du secteur :

- Régisseurs
  - o Gérer la régie plateau d’un spectacle, d’un évènement
  - o Gérer la régie éclairage d’un spectacle, d’un évènement
  - o Gérer la régie son d’un spectacle, d’un évènement

En 2023, un seul candidat a participé à la deuxième épreuve (éclairage) et un seul autre à la troisième (son). Les deux personnes ont obtenu leur titre de compétence.

- Technicien des arts de la scène et de l’évènement
  - o Réaliser le montage d’un plateau
  - o Réaliser une installation d’éclairage
  - o Réaliser une installation sonore
  - o Réaliser une installation d’éclairage asservie

- Réaliser une installation sonore avec console numérique

10 candidats ont participé à des épreuves. 30 épreuves ont été réalisées, dont 26 réussies. 9 candidats ont obtenu au moins un titre de compétence.

- Auxiliaire technique de spectacle
  - Transporter et placer le matériel de spectacle
  - Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base

7 personnes ont participé à des épreuves relatives aux métiers et elles ont toutes réussi au moins une des deux épreuves. 10 épreuves ont été passées.

Toutes ces épreuves se déroulent au centre de formation T-Event, à Houdeng, où a lieu la formation Technique de spectacle de la Ferme Delsamme<sup>24</sup>. Parmi les participants à ses épreuves, aucun ne provient du Brabant wallon.

## 9. Conclusions

Les métiers techniques du spectacle et de l'événementiel peinent à attirer et à fidéliser les professionnels. Cette difficulté de recrutement s'explique en grande partie par les conditions de travail : horaires décalés, forte flexibilité, rémunération, travail physique, statut précaire, etc. Ces réalités, combinées à une charge de travail croissante et à une reconnaissance encore insuffisante, contribuent à un désengagement progressif d'une partie des travailleurs.

L'offre de formation et d'enseignement, bien que limitée, existe et est accessible à différents niveaux d'enseignement, allant de l'insertion socio-professionnelle à l'enseignement supérieur. Tout comme les travailleurs du secteur, les apprenants sont mobiles et n'hésitent pas à traverser les bassins, voire les frontières pour se former. En Brabant wallon, l'IAT propose des formations (enseignement supérieur) mais ce secteur doit être envisagé plus globalement, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Face aux enjeux actuels – difficultés de recrutement de main-d'œuvre qualifiée, évolution technologique rapide, transformation des pratiques artistiques – il est essentiel de valoriser ces métiers, d'améliorer les conditions de travail et de renforcer la visibilité des parcours de formation et des évolutions professionnelles possibles.

---

<sup>24</sup> <https://www.fermedelsamme.be/t-event>

## 10. Bibliographie (non exhaustive)

### Analyses / études / Documents

- IBEFE Bw, Rapport analytique et prospectif, 2024
- Le Forem, Difficultés et opportunités de recrutement, liste 2022
- SFMQ, Etude préliminaire – Les métiers techniques du spectacle et de l'évènementiel, validé par le Chambre des Métiers le 24 novembre 2023
- Service public fédéral, Working in the arts, Feuille info T191 - L'allocation du travail des arts, 2023

### Communiqué de presse

- ATPS, Etat des lieux après Covid 2022, 2023
- ATPS, Les technicien.ne.s sont en surchauffe, le 27 mars 2025

### Sites internet

- ATPS, Association des Technicien.ne.e Professionnel.le.s du Spectacle, <https://www.atps.be/>, site visité en mai et juin 2025
- Ferme Delsame, T-EVENT, <https://www.fermedelsamme.be/t-event>, site visité en juin 2025
- IATA, Institut d'enseignement des arts techniques sciences et artisanats, <https://www.iata.be/>, site visité en juin 2025
- INSA, Institut National Supérieur des Arts du spectacle et des techniques de diffusion de la fédération Wallonie-Bruxelles
- Le Forem, « FORMAPass », <https://www.leforem.be/FORMAPass/catalogue-des-formations-insertions.html>, site visité en mai et juin 2025
- Le Forem, Infos Métier, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers>, site visité en mai et juin 2025

### Pages internet

- Fédération Wallonie-Bruxelles, « Régie générale de spectacles » in « Catalogue de formation », <https://promsoc.cfwb.be/eps-recherche/infos/650407u38d1-6/regie-generale-de-spectacles-6/>, page visitée en juin 2025
- IFAPME, « Régisseur – Technicien de spectacles » in « Catalogue de formations qualifiantes », <https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/regisseur-technicien-de-spectacles-hfx>, page visitée en juin 2025
- GSARA, Technicien.ne polyvalent.e en audiovisuel, <https://gsara.be/formation/formation-audiovisuelle/>, page visitée en juin 2025
- ONEM ; « Quelles sont les règles spécifiques applicables aux travailleurs des arts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 » in « Documentation », <https://www.onem.be/index.php/page/quelles-sont-les-regles-specifiques-applicables-aux-travailleurs-des-arts-a-partir-du-1er-janvier-2024->, page visitée en mai 2025
- ONSS et SPF Sécurité sociale, « Qu'est-ce qu'une attestation du travail des arts ? » in Attestation du travail des arts, <https://www.workinginthearts.be/fr/professionnel/attestation-du-travail-des->

[arts/attestation/qu-est-ce-qu-une-attestation-du-travail-des-arts-](#), page visitée en juin 2025

- Perspectives, Régie de spectacles son et lumière, <https://performat.be/public/regie-de-spectacle/>, page visitée en juin 2025
- Province de Hainaut, « Brevet enseignement supérieur Régisseur général de spectacle » in Institut Provincial Henri La Fontaine, <https://www.etudierenhainaut.be/henri-la-fontaine/pages/1236-regisseur-general-de-spectacles.html>, page visitée en juin 2025

#### Articles de presse

- Philippe Cornet, « Festivals, quel business ? », Trends Tendances, le 15 juin 2023
- Alain Lallemand, « Limiter le chômage peut se faire sans impact pour les travailleurs des arts », Le Soir, le 9 avril 2025
- Alain Lallemand, « Pourquoi la réforme du chômage met en péril le statut d'artiste, Le soir, le 27 mars 2025
- Fanny Guillaume et Luc Lorfèvre, « Festivals, renouveau et intéquité », La Libre Belgique, le 25 mai 2025
- Catherine Makereel, « Techniciens du spectacle : un métier en détresse », Le Soir, le 6 février 2025
- Stéphane Tassin, « Des décors moins chers, des formations aux métiers du spectacle... », La Libre Belgique, 20 mars 2025
- Laurence van Ruymbeke, Enquête – Les techniciens du spectacle au bord de l'implosion, Le VIF, 25 mars 2025
- Aurélie Puissant, Administration générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « Christian Halkin : Défendre et valoriser les métiers techniques du spectacle », Saison Culture, Printemps 5, Avril-Mai-Juin 2025

#### Vidéos

- Fonds 304, Réforme du statut artiste chap1 et suivants, [https://www.youtube.com/watch?v=0bNJ0yG8bbo&list=PLsosPfbzV0DgUIoHhaVzP1iaJSyE\\_P04z&index=2](https://www.youtube.com/watch?v=0bNJ0yG8bbo&list=PLsosPfbzV0DgUIoHhaVzP1iaJSyE_P04z&index=2), vidéos regardés en mai 2025

#### Données

- CVDC, 2023
- Le Forem, opportunités d'emploi, 2024
- Le Forem, positionnements métiers au 02/03/2024
- IFAPME, inscription, 2023-2024
- IFAPME, contrats – conventions de stage, 2023-2024
- INASTI, indépendants, 31/12/2022
- ONSS, postes de travail par lieu de travail au 30 juin, 2018-2022
- ONSS, établissements au 30 juin, 2018-2022
- Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), assujettis actifs à la TVA, 2023
- SPW, fréquentation des CISP, 2023